



(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt : **93810549.1**

(51) Int. Cl.⁵ : **A43B 5/04**

(22) Date de dépôt : **03.08.93**

(30) Priorité : **07.08.92 CH 2474/92**

(43) Date de publication de la demande :
09.02.94 Bulletin 94/06

(84) Etats contractants désignés :
AT DE FR IT

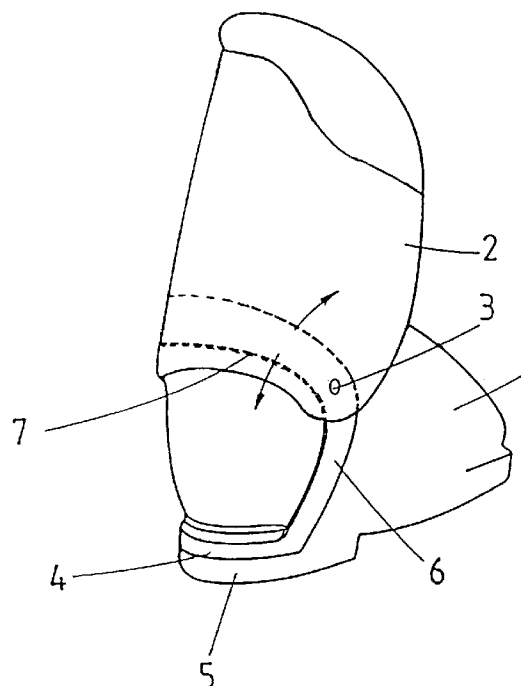
(71) Demandeur : **LANGE INTERNATIONAL S.A.**
1, rue Hans Fries
CH-1700 Fribourg (CH)

(72) Inventeur : **Bergamin, Mirco**
Via Damini, 47
I-31033 Castelfranco Veneto (TV) (IT)

(74) Mandataire : **Meylan, Robert Maurice et al**
c/o BUGNION S.A. 10, route de Florissant
Case Postale 375
CH-1211 Genève 12 - Champel (CH)

(54) **Chaussure de ski en matière plastique.**

(57) Chaussure comprenant une coque (1) entourant le pied et le talon et une tige (2) articulée sur la coque. La coque est munie, à l'arrière, d'une armature comprenant une partie en forme d'arceau (4) intégrée au talon de la chaussure et deux parties latérales ascendantes (6) reliant les extrémités de l'arceau à l'articulation (3) de la tige sur la coque. Les parties (6) peuvent être reliées entre elles par une partie (7).



La présente invention a pour objet une chaussure de ski en matière plastique comprenant une coque entourant le pied et le talon et une tige articulée sur la coque.

Ce type de chaussure est aujourd'hui le plus répandu. La tige est soit en une seule pièce, en forme de collier, soit en deux pièces, l'une recouvrant l'avant de la jambe et l'autre l'arrière et pouvant être largement basculée vers l'arrière pour le chaussage.

La transmission des efforts de la jambe au ski lors de la prise de carre se faisant par la chaussure, notamment la coque, la rapidité et la précision de la transmission de ces efforts dépendent de la rigidité de la chaussure. Cette rigidité ne peut toutefois pas être augmentée sans augmentation de l'épaisseur de la matière plastique, c'est-à-dire du coût et du poids de la chaussure. En outre, la transmission des efforts se fait essentiellement par l'arrière du pied.

L'invention a pour but d'augmenter la rigidité de la coque de la chaussure dans la zone arrière du pied sans augmenter l'épaisseur de la matière plastique, voire en pouvant la réduire cette épaisseur.

La chaussure selon l'invention est caractérisée en ce que la coque est munie, à l'arrière, d'une armature comprenant une partie en forme d'arceau intégrée au talon de la chaussure et deux parties latérales ascendantes reliant les extrémités de l'arceau à l'articulation de la tige sur la coque.

La rigidité peut être encore augmenter en reliant les extrémités des parties ascendantes entre elles. L'ensemble d'une telle armature est de préférence réalisé en une seule pièce.

Le dessin annexé représente une forme d'exécution de l'invention.

L'unique figure du dessin représente partiellement une chaussure de ski vue de 3/4 de l'arrière. Cette chaussure comprend une coque 1 entourant le pied et le talon et une tige 2, en forme de collier, articulée sur la coque en deux points opposés dont l'un, 3, est visible sur le dessin.

La coque est munie d'une armature comprenant une partie inférieure 4 en forme d'arceau logée dans une gorge de la coque de manière à être intégrée au talon de la chaussure et formant la partie supérieure de ce talon, dont la partie inférieure 5 est constituée par la matière plastique de la coque. La hauteur totale du talon et la forme de l'ensemble des parties 4 et 5 correspondent aux normes. A partir des extrémités de la partie 4, s'étendent deux parties ascendantes obliques 6 aboutissant aux articulations 3 du collier 2 sur la coque. Les extrémités des parties 6 sont elles-mêmes reliées entre elles par une partie 7 épousant la forme arrondie de la coque et passant sous le collier 2.

L'armature constituée des parties 4, 6, 7 peut être en métal, en matière synthétique ou minérale ou en un mélange de telles matières.

Les articulations 3 traversant l'armature, ces ar-

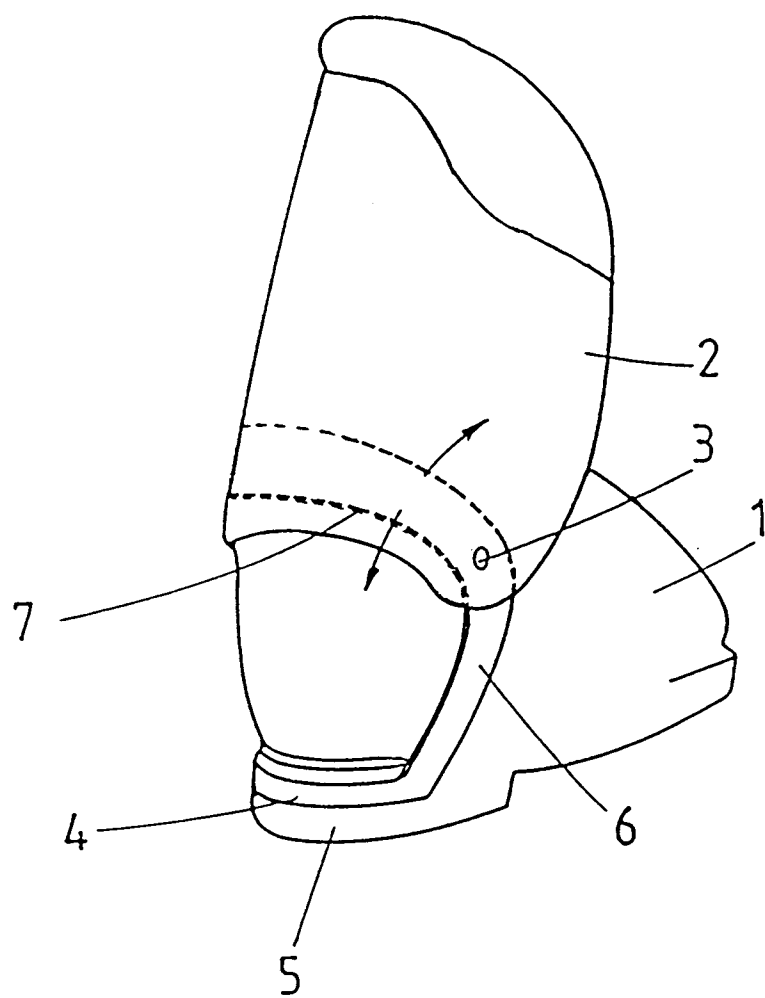
ticulations sont également renforcées.

Si les parties 4 et 6 sont suffisamment rigides, la partie 7 de l'armature pourrait être éventuellement supprimée.

Ce mode de renforcement de la coque est applicable à tous les types de chaussures.

Revendications

1. Chaussure de ski en matière plastique comprenant une coque (1) entourant le pied et le talon et une tige (2) articulée sur la coque, caractérisée en ce que la coque est munie, à l'arrière, d'une armature comprenant une partie en forme d'arceau (4) intégrée au talon de la chaussure et deux parties latérales ascendantes (6) reliant les extrémités de l'arceau à l'articulation (3) de la tige sur la coque.
2. Chaussure selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'armature comprend une partie (7) reliant entre elles les extrémités des parties latérales ascendantes (6).
3. Chaussure selon la revendication 2, caractérisée en ce que l'armature est en une seule pièce.
4. Chaussure selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que les articulations (3) de la tige sur la coque traversent l'armature.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 93 81 0549

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	FR-A-2 654 903 (SKIS ROSSIGNOL) * le document en entier *	1	A43B5/04
A	EP-A-0 449 752 (SKIS ROSSIGNOL) * le document en entier *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			A43B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 20 SEPTEMBRE 1993	Examinateur DECLERCK J.T.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.92 (P0402)